



**ALLOCUTION DU SECRETAIRE PERMANENT
DU GABAC A LA CEREMONIE D'OUVERTURE
DU SEMINAIRE DE PREEVALUATION DU
CAMEROUN**

HOTEL SAWA , LE LUNDI 25 FEVRIER 2019



Monsieur le Ministre des finances ;

Monsieur le Gouverneur de la Région du littoral ;

Monsieur le Délégué du Gouvernement de la ville de Douala ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions et Organismes Internationaux ;

Monsieur le Directeur de l'ANIF Cameroun ;

Messieurs les Experts et Participants ;

Distingués Invités, Mesdames et Messieurs en vos rang, qualité et grade ;

A l'entame de mon propos, permettez-moi d'exprimer, au nom du Secrétariat Permanent du GABAC, toute notre reconnaissance à l'égard des Autorités Camerounaises au premier rang desquels, son Excellence Paul BIYA, Président de la République, Chef de l'Etat, l'ensemble du Gouvernement camerounais, et vous-même Monsieur le Ministre des Finances, pour le soutien permanent que vous ne cessez d'apporter au GABAC dans son fonctionnement et la mise en œuvre de ses missions .

Mes remerciements vont aussi à l'endroit du personnel de l'Agence Nationale des Investigations Financières du Cameroun (ANIF), pour sa forte implication dans l'organisation des présentes assises .

Le Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC), est un organe institutionnel de la sous-région, chargé de la promotion des normes, instruments et standards de la lutte anti blanchiment et contre le financement du terrorisme auquel, les Chefs d'Etat ont assigné les missions suivantes :

- **Lutter contre le blanchiment d'argent et des produits du crime et contre le financement du terrorisme ;**



- Mettre en place de manière harmonieuse et concertée des mesures appropriées à cette lutte dans les Etats membres ;
- Procéder à évaluation de l'action et de l'efficacité des mesures adoptées ;
- Assister les Etats Membres dans leur politique anti blanchiment ;
- Collaborer avec les structures existant en Afrique et au niveau international.

C'est ainsi que, s'agissant de la mission d'évaluation des dispositifs juridiques et institutionnels des Etats en matière de lutte anti blanchiment et contre le financement du terrorisme au titre du premier cycle, après celles effectuées par la Banque Mondiale en 2008 et 2010, pour ce qui est du Cameroun et de la RCA respectivement, le GABAC a procédé à l'évaluation mutuelle du Gabon, du Tchad, de la République du Congo et de la Guinée Equatoriale et a entamé l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations contenues dans les rapports d'évaluation mutuelle de chacun de ces pays dans le cadre du processus de suivi évaluation.

S'agissant de l'analyse des menaces et des risques existant dans la zone, et dans le dessein de cerner les diverses méthodes et techniques des opérations de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme dans la sous-région, le Secrétariat Permanent du GABAC a entre 2015 et 2017, livré ses rapports sur les études suivantes: « *l'utilisation abusive des organismes à but non lucratif (OBNL) à des fins de financements du terrorisme en Afrique Centrale* », « *le financement du terrorisme en Afrique Centrale* », « *les nouveaux moyens de paiement face aux défis de la lutte anti blanchiment et contre le financement du terrorisme en zone CEMAC* » et « *les risque de blanchiment et de financement du terrorisme inhérents aux opérations de transfert de fonds et de change manuel* ».

Au regard des risques identifiés, chacun de ses rapports a été assorti de recommandations indiquant aux différentes parties prenantes à la lutte anti blanchiment et contre le financement du terrorisme, les mesures, y compris réglementaires qu'il était souhaitable de prendre pour minimiser les risques ci-dessus évoqués.



Pour aider à la mise en place harmonieuse des mesures appropriées à la lutte anti blanchiment et contre le financement du terrorisme, le GABAC a enrichi son arsenal juridique en faisant adopter entre 2016 et 2017 les textes suivants :

Le Règlement portant prévention et répression du blanchiment et du financement du terrorisme et de la prolifération en Afrique Centrale ;

Le Règlement portant manuel des procédures du second cycle des évaluations mutuelles des Etats membres du GABAC ;

La Directive Relative au modèle de texte portant création, organisation et fonctionnement du Comité de Coordination des politiques nationales de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération dans chaque Etat membre du GABAC, dénommé “Comité de Coordination” ;

La Directive Relative à la lutte contre le financement du terrorisme par le biais des organismes à but non lucratif dans les Etats membres du GABAC.

Toujours dans cet ordre d'idées, le GABAC va soumettre dans les prochains mois à l'adoption de la Plénière du GABAC et du Comité Ministériel , un projet de Directive relatif au mécanisme de mise en œuvre des Résolutions 1267 et 1373 du Conseil de Sécurité des Nations Unies portant sur le traitement et le gel des ressources et autres biens des personnes listés par le Conseil de Sécurité des Nations Unies et les autorités nationales comme terroristes ou appartenant à des groupes terroristes ou comme étant des groupes terroristes.

Excellence Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Le Blanchiment des Capitaux et le financement du Terrorisme constituent, à ce jour, de menaces graves pour notre économie, déjà exsangue. Leurs impacts dévastateurs sur le plan politique,



économique et financier annihilent les efforts des Gouvernants et maintiennent la population dans la misère.

C'est pourquoi la lutte contre ces fléaux doit être une préoccupation de tous les instants.

La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ne doit pas demeurer un vain mot mais se traduire en comportement pour toutes les couches de la société.

A ce propos, le GABAC se félicite de la position du Cameroun exprimée par votre Excellence lors du Séminaire du lancement de l'Évaluation Nationale des Risques du Cameroun à Yaoundé en décembre 2018, je cite : *« le Gouvernement Camerounais a mis un point d'honneur à ce que la place financière nationale soit intègre, attractive et performante, afin de rassurer davantage les investisseurs étrangers. C'est pourquoi il met tout en œuvre pour se prémunir contre l'utilisation criminelle de l'espace financier, notamment contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme »* fin de citation.

Excellence Monsieur le Ministre,

En acceptant de se soumettre l'exercice de l'évaluation mutuelle du second cycle, les Autorités du Cameroun veulent non seulement démontrer, s'il le fallait encore, qu'elle sont fortement soucieuses d'identifier les vulnérabilités de leur pays en matière de lutte anti blanchiment et d'y apporter les corrections nécessaires pour, non seulement mettre leurs dispositifs y relatifs en conformité avec les standards internationaux, mais également, prendre toutes les dispositions nécessaires pour convaincre le Réseau Mondial de l'efficacité des mesures prises pour les minimiser ou les mitiger .

Première étape du processus de l'évaluation mutuelle du 2nd cycle du Cameroun qui sera conjointement conduite sous l'égide du Secrétariat du GABAC, avec les outils du GAFI et le soutien de la Banque Mondiale , l'atelier de pré-évaluation qui commence ce jour aura pour objectif global, de préparer le Cameroun , à assimiler voire maîtriser le contexte et les exigences d'un tel exercice.



Il s'agira, à travers les différents modules qui seront présentés par les experts sous-régionaux, de sensibiliser et d'informer toutes les parties prenantes nationales à la LAB/CFT, aux obligations des Recommandations du GAFI de 2012 et à la compréhension des exigences de sa nouvelle Méthodologie révisée en 2013, qui constituent les principaux outils de l'exercice d'évaluation mutuelle.

De façon spécifique, l'atelier visera à :

Informier et former les parties prenantes et les acteurs clé impliqués dans la LAB/CFT, sur leurs responsabilités individuelles et collectives en vue d'une bonne coordination nationale de l'évaluation mutuelle;

Préparer les principaux acteurs aux tâches spécifiques qu'ils doivent effectuer afin de contribuer au renseignement adéquat du questionnaire d'évaluation mutuelle soumis au Cameroun ainsi qu'à la collecte de statistiques et autres informations pertinentes à présenter aux experts évaluateurs afin de leur permettre d'apprécier de façon pertinente le fonctionnement du dispositif LAB/CFT national et des résultats atteints.

Aussi, elle sera conduite avec la participation active du réseau mondial dont il faudra impérativement tenir compte de toutes les observations et divers avis tout le long du processus, et des conséquences qui ne manqueraient pas de découler pour le Cameroun, y compris en terme d'implication des Autorités politiques, des conclusions du rapport de présente évaluation.

Excellence Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, une fois de plus, remercier le Gouvernement Camerounais pour le soutien constant apporté à l'ANIF Cameroun en la dotant d'un personnel compétent dont le professionnalisme profite aux autres Cellules du renseignement financier dans les nombreuses rencontres organisées par le GABAC dans la sous-région en matière de LBC/FT. Il convient ici de rappeler que l'ANIF est la porte d'entrée par laquelle, le réseau mondial de la lutte anti blanchiment juge de



la réelle volonté politique des dirigeants à mener le combat contre ses fléaux.

C'est pourquoi, nonobstant ces avancées notables et pour faire face aux nouveaux défis de la criminalité financière liés non seulement au développement des nouvelles technologies mais aussi à la diversification de la menace , il importe que des ressources financières et matérielles additionnelles et compatibles avec les défis de l'heure soient envisagées pour l'ANIF. Ce constat étant le même pour toutes les Cellules de renseignement financier de la sous-région.

Excellence Monsieur le Ministre,

Avant de clore mon propos, je voudrais adresser les sentiments de reconnaissance du Secrétariat du GABAC à la Banque Mondiale, notamment au projet UGRIFF2 dont l'appui a permis la tenue de ces assises. Ces remerciements vont aussi à l'endroit des Experts de la sous-région qui ont consenti à mettre leurs savoir-faire à contribution pour la mise en œuvre de la présente activité et j'exhorte les participants à une attention particulière sur les thèmes qui seront développés lors des différents ateliers car ils en auront fortement besoins lors des sollicitations y relatives à court terme.

Je vous remercie.

